



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

LGV

Question au Gouvernement n° 3157

Texte de la question

LIGNES À GRANDE VITESSE EN BRETAGNE

M. le président. La parole est à M. Marc Le Fur, pour le groupe Les Républicains.

M. Marc Le Fur. Monsieur le Premier ministre, le Gouvernement a pris très récemment la décision de financer une nouvelle ligne TGV entre Bordeaux et Dax, ainsi qu'entre Bordeaux et Toulouse. C'est une très bonne nouvelle et je m'en réjouis pour nos amis du sud-ouest. Vous avez fait preuve de volontarisme mais je vous demande d'agir de même pour d'autres projets, en particulier les aménagements nécessaires de la ligne TGV entre Rennes et Brest ainsi qu'entre Rennes et Quimper.

Il s'agit de mettre les villes de Brest et de Quimper à trois heures de Paris, conformément aux engagements initiaux du projet que vous portiez naguère. Des études ont été menées, des débats organisés, mais pour le moment, aucune décision n'a été prise.

Dans les dix ou quinze prochaines années, les six extrémités de notre Hexagone seront toutes desservies par une ligne TGV, à l'exception de l'Ouest et de la Bretagne, ce qui suscite un sentiment de relégation, voire de discrimination et d'incompréhension. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

De surcroît, les déceptions s'accumulent pour les Bretons. Vous aviez promis trois milliards, monsieur le Premier ministre – votre prédécesseur, deux milliards. Nous n'avons rien vu venir !

Le contrat de plan est si décevant qu'il a été signé en catimini, presque clandestinement, parce qu'il n'y avait rien à afficher. Voilà les réalités. La crise agricole touche toute une région. Voilà la réalité !

Ces déceptions se multiplient, jusqu'à la décentralisation de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, petit dossier que vous aviez eu raison d'engager, mais qui, malheureusement, n'aboutit pas et se perd dans un contentieux mal mené.

Monsieur le Premier ministre, essayez de nous rassurer ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. Monsieur le député, vous avez rappelé la décision prise par le Gouvernement de poursuivre la procédure de construction de la LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, en tenant compte de trois éléments nouveaux intervenus depuis la publication du rapport d'enquête : la réponse de Réseau ferré de France, une étude complémentaire sur les

solutions alternatives, à savoir la ligne actuelle, et surtout la décision prise au niveau européen de financer l'ensemble des études relatives à ce tracé.

M. Charles de La Verpillière. Et la Bretagne ?

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, nous avons décidé de poursuivre ce dossier très important puisqu'il concerne l'Arc atlantique mais aussi la liaison avec l'Espagne, Toulouse étant la quatrième agglomération de notre pays.

M. Philippe Le Ray. La réponse !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Vous opposez ce dossier à celui de liaisons nouvelles dans l'ouest, en Bretagne et en Pays de Loire.

Monsieur Le Fur, vous connaissez suffisamment les procédures pour savoir qu'il y a toujours, comme pour le grand projet ferroviaire du sud-ouest, GPSO, une première phase préalable, celle du débat public.

Quel Gouvernement, quelle majorité a lancé le débat public sur ce sujet ? C'est ce Gouvernement, c'est cette majorité, dès la fin de 2013. Ce débat public a abouti début 2015 au dépôt d'un rapport dont se dégagent plusieurs options. Une solution simple a été identifiée et, aujourd'hui, nous travaillons à la poursuite du débat public, conformément à la demande de la commission du débat public.

M. Philippe Le Ray. Et le résultat ?

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Les contrats de plan signés, non pas clandestinement mais par le Premier ministre lui-même, prévoient un financement à hauteur de 40 millions d'euros.

M. Philippe Le Ray. Bla-bla-bla.

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. La procédure suit son cours et le Gouvernement, avec la Bretagne et les Pays de la Loire, permettront que les financements soient assurés.

M. Alain Chrétien. Avec quel argent ?

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Votre question est si incohérente, monsieur Le Fur, que je ne peux m'empêcher de penser qu'elle a un petit parfum de campagne électorale. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains, applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. Franck Gilard. Ce n'est pas ainsi que l'on traite un député !

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3157

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [1er octobre 2015](#)